

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**et des Décisions du Maire**

**Séance du Jeudi 20 Décembre 2018.**

L'An deux mille dix-huit, le Jeudi 20 décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 21

P. RIO - F. OGBI - Y. LE BRIAND – S. LAATRISSE - E. ETE - C. TAWAB KEBAY – A. ZERKAL - S. BELLAHMER – P. LOUISSON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMINETTE - M. SOILHI – M. AUBRY - C. RENKLICAY – S. GHENAIM – L. CAMARA - S. GIBERT – S. GAUBIER – K. OUKBI.

Absents Excusés Représentés : 4

D. ATIG représenté par Y. LE BRIAND – G. BAGAVANNE représenté par S. LAATRISSE – T. DIAWARA représentée par M. AUBRY – A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absents Excusés : 2

Y. BOUKANTAR – P. TROADEC.

Absents : 8

A. QAROUACH - Y. ITOUA – C. MABANZA – L. HERGAUX – C. M' PIANA – S. BENDIAB – D. DIARRA – G. BINOIS.

**Délibération N° DEL – 2018 – 0150 :** « *Admission en non valeurs – Budget annexe Petite Enfance – Exercice 2018* ».

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les états des titres irrécouvrables pour les non valeurs pour un montant de 5 012,42 euros (Cinq mille douze euros et quarante-deux centimes) transmis par Madame la Trésorière de Grigny concernant des titres émis lors de la période 2004 à 2018 incluse pour lesquels, Madame la Trésorière de Grigny demande l'admission en non valeurs,

**Vu** l'avis de la Commission des services Ressources du 14 décembre 2018,

**Délibère, et,**

**Autorise** l'admission en non valeurs des titres de recettes émis lors des années 2004 à 2018 pour un montant total de 5 012,42 euros (Cinq mille douze euros et quarante-deux centimes) tel que présenté ci-dessous :

ANNEES	SOMMES
2004	144,74 €
2005	191,48 €
2006	5,00 €
2007	482,71 €
2008	368,15 €
2009	60,00 €
2010	21,14 €
2011	15,00 €
2012	129,24 €
2013	586,16 €
2014	1 656,63 €
2015	759,65 €
2016	233,79 €
2017	81,73 €
2018	277,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 012,42 €</b>

**Dit** que les crédits budgétaires ont été ouverts sur le budget annexe de la Petite Enfance sur l'exercice 2018 – Chapitre 65 – Nature 6541.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO

Vote : Pour : 23  
 Contre : 2 (K. OUKBI – A. LAMOTHE).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 24/12/18

Transmis au contrôle de légalité le : 24/12/18